

CPL bwbxl 2017-2018

compte rendu de l'ael du 01.06.2018 à lasne

présents ou représentés

(merci à philippe)

L1 : braine 2, bxl-est 1, lasne, nivelles 1, villers iraptors

L2 : chant d'oiseau 1, clan, rixensart, roux, saint julien, uaae

L3 : chant d'oiseau 3, ecaussines, ganshoren, nos aut', twelve monkeys

L4 : braine 1, braine 3, happy time, guibertin, nivelles 2, villers vo team, villers hareng fore, villers w, yellow cobra's

L5 : archiducs, bretz'elles, maccabi, mahiermont, wemmel, wezem'break

ca bwbc : pierre (président), philippe (trésorier) et jean-luc (loisirs)

ordre du jour

1ère partie : clôture de la saison 2017-2018

suivi de l'ael du 30.06.2017 à auderghem

les loisirs et la fédération

les loisirs et l'ag bwbc

les petits soucis de la saison écoulée

la coupe

le championnat

analyse de la réflexion des sages

aspect tonton picsou

2nde partie : préparation de la saison 2018-2019

les mouvements entre divisions

la définition du calendrier

le recensement des contraintes

proposition de création d'une division féminine

3ème partie : clôture de l'ael

la 3ème mi-temps

ouverture de l'ael

pierre remercie lasne qui nous accueille

il tient à être présent à notre aael, étant donnée l'importance des loisirs dans notre entité bw-bc

il est là pour répondre aux questions concernant la fédération, ...

il cède la parole à jean-luc

1 ère partie : clôture de la saison 2017-2018

suivi aael du 30.06.2017 à auderghem

abandon de l'affiliation à l'essai et de la pré-affiliation

=> l'ael confirme

communication par mail

quelques améliorations restent à fournir

la mise en "cc" de l'adversaire n'est pas systématique

le titre des mails ne correspond pas toujours au contenu

le format "pdf" est souhaité

=> jean-luc demande de poursuivre ce petit effort

=> l'ael approuve cette demande

maintien de l'affiliation d'office

jean-luc explique que ça fonctionne bien et que c'est essentiel pour ne pas être trop décalé vis à vis de la fwfb

=> l'ael reconduit le maintien de l'affiliation d'office

certificat médical

la fvwb a changé de position
ethias et l'adeps n'exigent plus le certificat médical
comme l'aptitude médicale reste obligatoire, une décharge est à transmettre
=> la responsabilité ne se trouve maintenant plus à la fédération, mais au club
des équipes loisirs ont demandé de changer "apte à la compétition" par "apte à la pratique du volley-ball"
le terme "compétition" pose parfois problème auprès de certains médecins
jean-luc expose la proposition de la cpl suivante
adopter la décharge en cas de non transmission du certificat médical pour suivre la fvwb
conserver le certificat médical pour couvrir les deux clubs loisirs
modifier le "apte à la compétition" dans le certificat médical
=> l'ael approuve cette proposition

résultats et fdm

ça fonctionne globalement bien
jean-luc demande de faire un petit effort dans la transmission en privilégiant le format "pdf"

changements

même s'il y en a beaucoup, ça fonctionne correctement
jean-luc demande de les communiquer les changements avant la rencontre pour que le calendrier soit correct
=> l'ael demande de rétablir le forfait si on ne prévient pas une semaine avant
jean-luc explique que comme ça va être difficile à mettre en œuvre, il faudra faire la demande de forfait

coupe

jean-luc résume la situation :
inscription d'office : c'est positif car le démarrage est facilité
éliminatoires : ça fonctionne correctement
tour final : si le tour final s'est très bien déroulé, il y a eu beaucoup trop de désistements
un débat s'ensuit
à propos des éliminatoires : des équipes se plaignent de se retrouver qualifiées sans jouer
proposition : conserver la pré-inscription, mais permettre une désinscription
à propos des désistements au tour final
proposition : organiser le tour final plus tôt
=> l'ael approuve ces deux propositions

préséance de l'uniformité du niveau sur l'uniformité des effectifs

jean-luc explique que cela a été respecté, et que c'est très positif
il propose de reconduire cette préséance
s'ensuit un débat contradictoire à l'issue duquel les équipes ne parviennent pas à s'accorder
=> la préséance du niveau n'est donc pas reconduite

règle de l'hospitalité

jean-luc la rappelle : les nationales ne peuvent pas jouer en loisirs, et les filles peuvent jouer dans 2 équipes
il explique qu'elle a été respectée et qu'il n'y a eu qu'une seule plainte (charnière contre indiens et pumpkinks)
=> l'ael reconduit cette règle

notion de forfait

ce point a déjà été traité dans le § changement ci-dessus

les loisirs et la fédération : club & club ?

jean-luc explique que l'aif est devenue la fvwb (juridiquement : l'association est devenue une fédération)
il y a maintenant deux entités reconnues par la fédération (fvwb) :
la province du brabant wallon et la région de bruxelles capitale
il y a donc une asbl des clubs du brabant wallon et il y a une asbl des clubs de bruxelles capitale
il y a une 3ème asbl qui gère le championnat commun : le "bwbc"
administrativement, le club loisirs bwbxl (matricule 8002) a été scindé en 2 clubs loisirs
le club loisirs de bruxelles-capitale (matricule 8002)
le club loisirs du brabant wallon (matricule 8007)
cela ne devait initialement rien changer, mais ce n'est plus le cas : la réglementation aigüe est en effet passé par là
théoriquement, il faut maintenant un président et un secrétaire pour chaque club
(? on dit des hommes de paille au départ ... mais quid si changement de roi ?)
pratiquement, on n'a besoin que de pouvoir gérer le championnat et les affiliations
serge déplore ces déroulements : en quoi cela sert-il les loisirs ?
les loisirs n'ont besoin que d'un site pour pouvoir fonctionner
le problème de l'assurance a déjà été analysé par dany : on n'y gagne rien dans la situation actuelle
nos "sages" ne se poussent plus au portillon des réunions ...
il suffit d'avoir assisté à une ag bu bwbc pour les comprendre
conséquence : les loisirs ne se dévouent pas non plus pour être parmi les "sages"

on est actuellement 3 sages, il en faut maintenant 6
et il faudrait maintenant encore 2 présidents et 2 secrétaires ...
=> tout ça, pour quoi faire ?
on est en loisirs pour simplement s'amuser en jouant au volley, pas faire du droit
il se répète : les loisirs n'ont besoin que d'un site pour pouvoir fonctionner
jean-luc indique encore que le nouveau site de la fvwb permet des possibilités pour les loisirs
=> la cpl propose de continuer comme maintenant pour assurer via le site du bwbc et de tenter en parallèle
avec le site de la fvwb (avec analyse de la situation en fin de saison)
pour le championnat
pour les affiliations
=> l'aael approuve cette proposition

représentativité lors de l'ag bwbc

théoriquement, nous avons 3 voix pour le brabant et 3 voix pour bruxelles
actuellement, il y a 3 sages (jeanne, serge et dany)
pratiquement : les procurations des loisirs ont été refusées à l'ag bwbc
(suite à une modification de roi selon la technique du toilettage)
=> nous étions donc officiellement absents à l'ag bwbc ...
jean-luc été élu responsable cpl par l'ag bwbc (et donc sans l'avis des loisirs)
le roi a ensuite été modifié
il n'y a plus de responsable loisirs selon ce roi
le droit de veto des loisirs ne se trouve plus dans ce roi
=> nous devrions avoir 3 représentants pour le brabant et 3 représentants pour bruxelles
mais selon ce nouveau roi, ils ne seraient pas acceptés ?

petits soucis rencontrés cette saison

jean-luc cite les différents problèmes rencontrés

- ◇ perwez à propos de l'échec de remise d'une rencontre avec wemmel
- ◇ nivelles 2 – guibertin (?)
- ◇ roux à propos de l'arbitrage de charnière
- ◇ charnière à propos de la double affiliation d'une fille (anderlecht - indiens)
- ◇ uaae à propos de forfaits trop nombreux
- ◇ amivoc - ganshoren à propos d'un manque de communication
- ◇ saint julien à propos d'adversaires non inscrits sur la fdm
- ◇ absences au tour final de la coupe
- ◇ match non joués ?

s'ensuit un débat houleux
philippe clôt cette discussion stérile en faisant remarquer qu'il ne trouve pas normal qu'en loisirs, un si petit ensemble de soucis fait s'entre-déchirer les équipes alors que 99% des rencontres se sont déroulées sans problème ...

coupe

déjà traité : cfr supra

résultats

championnat

- L1 : lasne
- L2 : roux
- L3 : chant d'oiseau 3
- L4 : nivelles 2
- L5 : wezem'break

coupe

vainqueur : braine 2

philippe distribue des ballons aux lauréats

(il distribue aussi les ballons aux équipes présentes et les ballons de la saison précédente)

analyse de la proposition des sages

quid des provinciales ?

il y a de plus en plus de provinciales en loisirs
on assiste maintenant à des changements de match en loisirs consécutifs à des problèmes en provinciale
s'ensuit un débat
=> l'aael décide de limiter le nombre de provinciales à 3 maximum sur la feuille de match

quid pour éviter des fraudes ?

il y a la possibilité de demander la carte d'identité
s'ensuit un débat
=> l'aael rejette la proposition de demande de carte d'identité

quid des montées et des descentes ?

on décide puis on demande des exceptions
cela provient de ce qu'on veut décider trop
la préséance de l'uniformité du niveau n'est pas reconduite
cela provient de la non-écoute
s'ensuit un débat
=> l'aael retient le principe de "2 montants et 2 descendants" pour la saison prochaine

aspect tonton picsou

après correction des fdm récemment reçues, les listes vont être envoyées aux responsables d'équipes
le trésorier laisse les vacances pour permettre la régularisation
ensuite, il procédera à la facturation de la fin de saison

2nde partie : préparation de la saison 2018-2019

coupe 2018-2019

en suivant le principe de l'alternance, elle devrait se tenir à bruxelles
=> jean-luc lance un appel à candidature

divisions 2018-2019

jean-luc expose la situation et les demandes d'équipes
la préséance du niveau sur l'effectif n'a pas été retenue (cfr supra)
nouvelle équipe : il y en aura peut-être une, mais ce n'est pas confirmé
anciennes équipes (arrêt avant le début championnat précédent : pompiers et bxl-est 3)
les pompiers ne reprennent pas la saison prochaine
bxl-est 3 s'inscrit en provinciale dame la saison prochaine
demandes particulières (par ordre alphabétique)
braine 3 (L4) souhaite rester en L4
jetteam (L3) souhaite ne pas descendre en L4
ganshoren (L3) souhaite rester en L3
mahiermont (L5) souhaite monter
pumpkinks (L1) souhaite rester en L1
rixensart (L2) souhaite rester en L2
wemmel (L5) souhaite monter en L5

jean-luc fait une analyse de la situation en se basant :
sur le principe premier montant et dernier descendant
sur le classement graphique (faisant apparaître les fractures)
sur la notion de "à la traîne" \Leftrightarrow (ΔS de -30) accentuant ces fractures

il fait la proposition suivante :

L1->L2 : 3 équipes à la traîne descendent en L2 (dream team, pumpkinks et villersiraptors)
rappel de la demande particulière : pumpkinks souhaite rester en L1
L2->L1 : 3 équipes surclassées montent en L1 (roux, euro 3 et rixensart)
rappel de la demande particulière : rixensart souhaite rester en L2
L2->L3 : 2 équipes à la traîne descendent en L3 (bxl-est 2 et esi-sb)
L3->L2 : 2 équipes surclassées montent en L2 (chant d'oiseau 3 et ecaussines)
L3->L4 : 1 équipe à la traîne descend en L4 (charlie's)
rappel de la demande particulière : ganshoren souhaite rester en L3

- L4->L3 : 2 équipes surclassées montent en L3 (nivelles 2 et happy time)
- L4->L5 : 2 équipes à la traîne descendent en L5 (tubize et braine 3)
rappel de la demande particulière : braine 3 souhaite rester en L4
- L5->L4 : 2 équipes surclassées montent en L4 (wezem'break et mahiermont)
rappel de la demande particulière ; wemmel souhaite monter en L4

s'ensuit un débat houleux, à la limite de la correction

des équipes veulent l'application sans discussion de "deux montants, deux descendants"

la considération des pompiers (bien que hors championnat) comme dernier permet de rencontrer le souhait des pumpkinks (qui ne sont alors plus avant derniers ...)

la descente de braine 3 est actée suite à la demande de braine 1 la représentant

les demandes de ganshoren et wemmel ne sont pas entendues

=> l'ael fixe donc les divisions 2018-2019 de la manière suivante

L1 : bgs samba, braine 2, bxl-est 1, euro 1, euro 2, euro 3, euro 4, lasne, nivelles 1, pumpkinks, roux, villers iraptors

L2 : anderlecht, chant d'oiseau 1, chant d'oiseau 3, charnière, clan, dream team, ecaussines, indiens, rixensart, saint georges, saint julien, uaae

L3 : amivoc, bgs revolution, bxl-est 2, esi-sb, eurolindthout, happy time, jetteam, limal, nivelles 2, nos aut', schuman, twelve monkeys

L4 : braine 1, charlie's, epsilon, flying marmots, ganshoren, mahiermont, villers hareng fort, villers vo team, villers w, wezem'break, yellow cobra's

L5 : archiducs, barbar, bgs hornets, braine 3, bretz'elles, georgettes, maccabi, pervez, tubize, wemmel

jean-luc déplore les débordements lors des débats

il ne regrette pas que sa proposition ne soit pas comprise, mais il déplore qu'on ne puisse pas écouter (ou entendre ?) des équipes qui font des demandes

il se demande où va l'esprit loisirs quand l'application stricte d'un règlement favorise la tricherie

calendriers

jean-luc précise que pour lui le week-end est en fin de semaine : la semaine va donc selon lui du lundi au dimanche
semaine de début :

=> l'ael fixe le début du championnat au lundi 17.01.2019

semaine de fin :

=> l'ael souhaite la fin du championnat à la mi mai pour permettre l'ael vers le 01.06.2019

recensement des contraintes :

jean-luc rappelle que si en loisirs, on applique la pré-inscription d'office (sinon, on ne commence jamais ...)

=> les équipes doivent quand même transmettre leurs contraintes au plus tôt

proposition de création une division féminine

jean-luc explique qu'on n'a actuellement que deux équipes féminines

elles souhaitent légitimement jouer et préfèrent par conséquent le faire avec un filet trop haut ...

=> on n'arrivera jamais à créer une division féminine si in ne tente pas quelque chose de particulier

la cpl propose la modalité suivante (forcément anti-règlementaire) : permettre aux filles une "double participation"

on espère avoir des équipes féminines supplémentaires en permettant à des filles de créer une équipe pour évoluer dans la division féminine tout en continuant à jouer dans leur équipe mixte

=> l'ael approuve cette proposition

clôture de l'ael

pierre remercie jean-luc pour le travail effectué

jean-luc remercie

les responsables d'équipes : sans qui il ne peut en effet rien faire

les sages pour leur disponibilité toute la saison durant et pour leur soutien

les administrateurs (pierre et philippe) pour leur présence et leurs conseils

enfin, bonne 3ème mi-temps

et ensuite, bonnes vacances, bons beaches, ... avant une bonne reprise du championnat en septembre